

AE Allianz Europe Equity Growth

I. Informations sur AE Allianz Europe Equity Growth

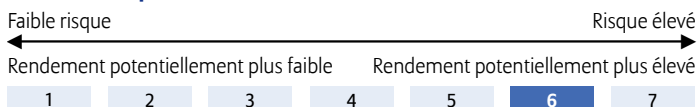
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Europe Equity Growth** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant essentiellement sur les marchés d'actions européens, principalement dans des actions de croissance (Growth).

Classe de risque



Durée conseillée

8 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Les actions comprises dans le fonds peuvent s'avérer très volatiles avec un risque de moins-values. En outre les actions européennes et plus particulièrement de croissance sont susceptibles de sous-performer un indice plus large (mondial) des actions à certaines périodes.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	8,11	3,33	8,11	8,52	11,79	33,58	10,13	-	-	-	-	-	19,01	-3,93	34,13 €
Indice de référence	7,25	3,20	7,25	8,70	12,42	27,20	8,35	-	-	-	-	-	12,48	-1,19	

II. Informations sur Allianz Europe Equity Growth - EUR

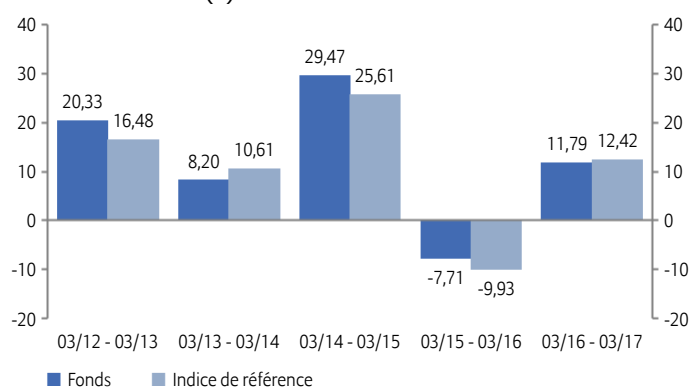
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	75,18	11,87	27,05	14,07	10,20
Indice de référence	63,89	10,38	17,53	16,84	8,33

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²

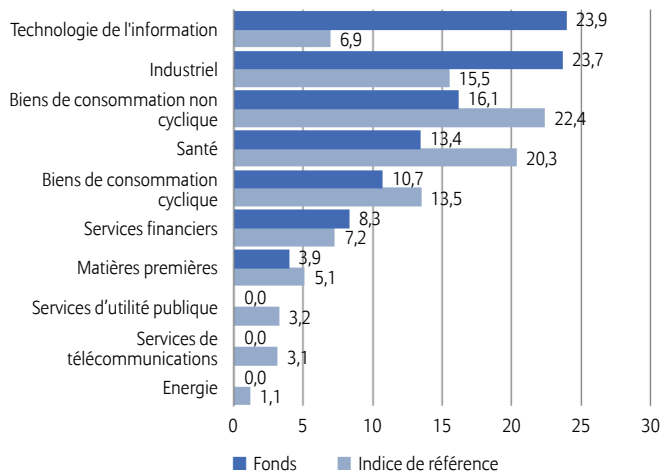


Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	2,05	1,49
Alpha (%)	0,14	0,11
Bêta	1,05	1,02
Coefficient de corrélation	0,94	0,92
Ratio d'information	0,41	0,29
Ratio de Sharpe	0,73	0,92
Ratio de Treynor	0,10	0,12
Tracking error (%)	5,00	5,07
Volatilité (%)	14,50	12,90

Structure du portefeuille

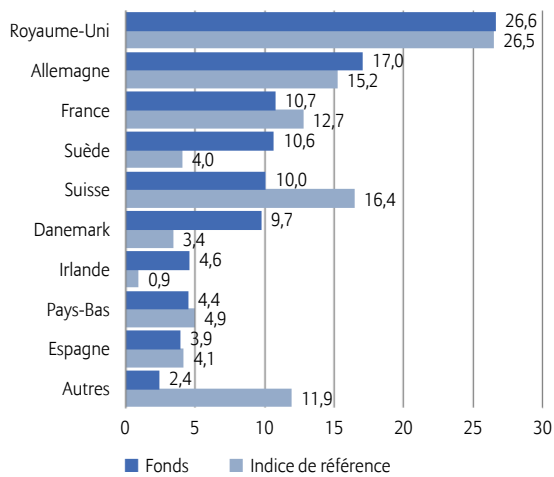
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

SAP SE	6,05
INFINEON TECHNOLOGIES AG	4,29
PRUDENTIAL PLC	3,87
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	3,87
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	3,57
NOVO NORDISK A/S-B	3,27
CIE FINANCIERE RICHEMONT-REG	3,00
DSV A/S	2,86
ATLAS COPCO AB-A SHS	2,70
ASML HOLDING NV	2,52
Total	36,00

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Investissements sur les marchés d'actions européens.
- + Les actions de croissance performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les actions de croissance performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	S&P Europe LargeMidCap Growth Net Total Return
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	08/09/2010



Gestionnaire de fonds

Thorsten Winkelmann
(depuis le 09/08/2010)

Commentaire du gestionnaire

Les actions européennes ont fortement progressé en mars, atteignant des plus hauts de 15 mois sur fond d'amélioration de la croissance. Dans ce contexte, le fonds a généré une forte performance positive. La sélection de titres a eu un impact positif sur la performance relative, de même que l'allocation sectorielle, grâce notamment à la surpondération de l'informatique. Sur le plan individuel, la performance active a principalement bénéficié des positions sur Infineon, Akzo Nobel et Coloplast. Prudential, ASML Holding et Amadeus IT ont également surperformé. Les titres Novo Nordisk, Hexagon et Reckitt Benckiser ont cependant sous-performé, et nos positions dans Shire, Roche et Brenntag ont également pénalisé la performance. Au cours de la période, aucune nouvelle position n'a été initiée, et aucune position n'a été soldée. Certaines positions ont été renforcées en mars, notamment British American Tobacco, Inditex et Compass Group. Nous avons mis à profit la vigueur d'Akzo Nobel pour réduire la position, et avons également diminué notre exposition à Bureau Veritas, Sodexo et Atlas Copco.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

